

Enseignement, recherche : où sont les femmes ?

Une présence insuffisante aux plus hauts postes

Dans une profession qu'on pourrait croire féminisée, la part des femmes diminue avec l'augmentation des qualifications et des responsabilités.

- 86,1 % des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé
- 84,4 % des professeurs des écoles
- 58,7 % des professeurs du second degré
- 48,6 % des personnels d'encadrement de l'Éducation nationale
- 44 % des maîtres de conférences
- 37 % des chaires supérieures
- 25 % des professeurs des universités
- 17 % des chefs d'établissement du supérieur élus
- 14 % des chefs d'établissement du supérieur nommés

Source : chiffres du MEN et du MESR (2018)

Un fort sentiment d'inégalité

- Pour 63,9 % des femmes interrogées, des carrières ressenties comme différentes de celles des hommes.
- Pour plus de deux tiers des femmes entre 35 et 45 ans interrogées, des difficultés spécifiques aux femmes.
- La maternité définie comme un obstacle la carrière.
- Une conviction que des revendications s'imposent encore malgré une politique volontariste des ministères ces dernières années.

Source : enquête de la Société des agrégés (2018)

Une demande de solutions concrètes

Des demandes sociales pour compenser l'inégalité due à la maternité :

- augmentation du temps du congé paternel,
- création de crèches, y compris au sein des établissements.

Des demandes institutionnelles pour rétablir l'équilibre des carrières :

- contrôle a posteriori du déroulement de carrière,
- formation spécifique des chefs d'établissement,
- vigilance portée à la mixité des équipes (recrutement et direction).

La Société des agrégés

Association loi de 1901, la Société des agrégés est issue de l'union de la Société masculine créée en 1914 et de la Société féminine créée en 1920. Regroupant tous les lauréats des agrégations externe, interne et externe spéciale, elle veille à la représentation des femmes dans toutes ses instances grâce à des quotas en vigueur depuis 1948. En 2013, les quotas sont redéfinis pour garantir également une représentation minimale des hommes.

En 2018, les adhérentes lui demandent de porter leurs revendications auprès des instances et institutions, de diffuser l'information sur les carrières des femmes, de les soutenir (tutorat).

Enquête, articles et entretiens avec **Frédérique Vidal, ministre, Caroline Pascal, doyenne de l'Inspection générale et Sophie Béjean, rectrice et présidente de l'AFDESRI dans L'Agrégation n°497, « Enseignement, recherche : où sont les femmes ? ».**